

Zeitschrift: Plan : Zeitschrift für Planen, Energie, Kommunalwesen und Umwelttechnik = revue suisse d'urbanisme
Herausgeber: Schweizerische Vereinigung für Landesplanung
Band: 14 (1957)
Heft: 6

Rubrik: Mitteilungen = Communications

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Procès-verbal de la 10^e assemblée des membres de l'Association suisse pour le plan d'aménagement national du 4 mai 1957 à Lucerne

L'Association suisse pour le plan d'aménagement national a tenu sa 10^e assemblée le 4 mai 1957 à Lucerne. La séance fut précédée de débats et de conférences sur « L'industrie et le plan d'aménagement », thème choisi par l'Association en accord avec le groupe régional qui la recevait, la section de la Suisse centrale. Au cours de sa longue activité, l'ASPAN a toujours dirigé ses efforts vers une utilisation plus rationnelle et plus méthodique du sol et du terrain; aussi a-t-elle été souvent obligée de s'occuper des rapports de cause à effet existant entre l'industrie et la structure de l'aménagement. Les relations entre l'industrie et le plan d'aménagement national sont d'une importance capitale pour le planisme et il a paru nécessaire de les préciser. La chance a voulu que se trouve, à l'endroit même où se tenait l'assemblée, un exemple pratique permettant de définir clairement les problèmes qui se posent lors du choix d'un emplacement pour une usine; il s'agissait en l'occurrence de la maison Schindler & Cie S.A., fabrique d'ascenseurs et d'électromoteurs, qui vient de quitter Lucerne pour s'installer dans la commune voisine d'Ebikon. Cet exemple donnait, aux industriels et aux planistes réunis, la possibilité d'étudier sur place les conditions et les conséquences de ce choix.

Quelque 300 membres de l'Association et des invités, parmi lesquels on comptait de nombreux délégués de la Confédération et des autorités cantonales et communales, ainsi que des personnalités de l'industrie et du commerce, se trouvèrent réunis dans la matinée à l'Hôtel Gothard. Le président de l'Association, le professeur Dr H. Gutersohn, dans son discours d'ouverture, insista sur l'importance de la collaboration entre l'industrie et l'aménagement national, importance qui n'est peut-être pas toujours évidente au premier abord. Cependant il est certain que les problèmes qui se posent à l'industrie ne concernent pas seulement la construction de la nouvelle usine; il doit également s'occuper de l'installation des conduites et du va-et-vient des ouvriers, prendre des décisions au sujet de l'installation des moyens de transport, du logement des ouvriers et en outre résoudre des questions financières. Tous ces facteurs sont liés à la vie de la commune qui reçoit l'usine. L'industriel aura donc intérêt à se mettre en rapport avec les planistes, ne fut-ce que pour se rendre compte à temps des obstacles auxquels se heurteront ses plans d'expansion. Bientôt il comprendra combien cette collaboration facilite la réalisation de ses

efforts et combien il est aisé de coordonner ses vues avec celles des planistes. En effet, une telle collaboration est indispensable à celui qui veut modifier le paysage car, ce faisant, il en court une responsabilité qu'on ne saurait nier. Aussi est-ce une véritable chance que le plan d'aménagement local et régional puisse être fait en même temps que le plan d'aménagement d'une entreprise. Par contre, c'est un malheur pour la région en question quand l'industriel tout seul fait ses plans d'aménagement, ne considérant que son propre but et laissant au hasard le développement de toutes les autres conditions. Dans le premier cas, cela signifie le commencement d'un paysage harmonieux; dans le second cas, on assiste à la création d'un paysage chaotique.

Après les exposés de trois spécialistes du groupe régional de la Suisse centrale, M. C. Mossdorf, architecte, membre du bureau du groupe régional de la Suisse centrale et membre également de l'Association des architectes pour la construction de la fabrique Schindler à Ebikon, résuma les tâches et les problèmes qui se sont présentés à la maison Schindler au moment de son changement de domicile. Son exposé fut suivi d'une discussion illustrée de démonstrations faites à l'aide de plans et d'une maquette, discussion menée par MM. R. Hässig, architecte (secrétaire de la R. P. G. Z.), H. Siegwart, ingénieur, (président du bureau de la R. P. G. Z.), et C. Mossdorf, architecte. Cet échange d'idées avait pour but d'étudier l'aménagement idéal et l'aménagement effectif de la région industrielle d'Ebikon. Puis, dans son discours final, M. Siegwart, ingénieur, amena la question sur le plan général et parla du but et de l'aménagement d'un domicile industriel. A ce propos, mentionnons qu'une brochure intitulée « L'industrie et le plan d'aménagement », contenant le détail des exposés faits durant cette assemblée, sera bientôt publiée et envoyée à tous nos membres, ce qui nous évite d'en donner ici le résumé.

L'apéritif servi à 11 h. 30 fut l'occasion de conversations privées et d'échanges d'opinions personnelles.

Après cet intermède, les participants s'en allèrent visiter la nouvelle usine Schindler à Ebikon. Un repas simple, mais excellent, fut servi dans le pavillon de l'usine où le président du conseil d'administration, M. A. Sigg, souhaite, au nom de la maison Schindler, la bienvenue aux planistes et à tous les invités. M. G. Béguin, avocat et vice-président de l'ASPAN, lui répondit avec humour et le remercia de son hospitalité. Dans cette même salle claire et moderne fut ensuite tenue l'assemblée des membres de l'Association suisse pour le plan d'aménagement national, dont voici le procès-verbal:

Procès-verbal

de la 10^e assemblée des membres de l'Association suisse pour le plan d'aménagement national du 4 mai 1957 à Lucerne.

Ordre du jour

- 1° Allocution de bienvenue par le président
- 2° Procès-verbal de la 9^e assemblée des membres du 4 juin 1955
- 3° Rapport d'activité 1955/56
- 4° Gestion 1955/56 et Budget 1957
- 5° Elections
- 6° Divers

Point 1 de l'ordre du jour

Allocution de bienvenue par le président

Le président souhaite la bienvenue à tous les participants et exprime son plaisir de voir l'intérêt suscité par le thème de discussion choisi pour cette assemblée. Il remercie la direction de la maison Schindler d'avoir si généreusement mis son usine à disposition pour qu'elle serve d'exemple concret au problème capital des rapports entre l'industrie et le planisme.

Point 2 de l'ordre du jour

Procès-verbal de la 9^e assemblée des membres du 4 juin 1955

Le procès-verbal de la 9^e assemblée des membres du 4 juin 1955 à Fribourg est approuvé.

Point 3 de l'ordre du jour

Rapport d'activité 1955/56

Le rapport d'activité envoyé aux membres avant l'assemblée est approuvé sans discussion.

Point 4 de l'ordre du jour

Gestion 1955/56 et budget 1957

M. L. Frey, inspecteur, commente les comptes 1955/56 qu'il a révisés avec M. W. Knoll et témoigne de leur exactitude. La situation financière de l'association est bonne; pendant les deux années d'exercice, la somme de fr. 38 000.— a pu être mise en réserve pour favoriser le planisme régional et national. Le secrétariat fait preuve d'une bonne économie, se souciant moins d'accumuler des fonds que de les utiliser rationnellement en les faisant fructifier dans le sens du planisme. Le budget pour 1957 s'appuie sur celui de l'année 1956; seul le crédit de la commission technique a été élevé de fr. 8000.— à fr. 13 000.—, ce qui permettra à cette commission, selon décision du bureau de l'ASPAN, d'accorder une subvention au Groupe d'étude « La nouvelle ville » pour l'année 1957.

Sur recommandation de M. L. Frey, l'assemblée des membres remercie le secrétariat, le bureau de l'ASPAN et le bureau de contrôle du travail accompli, leur donne décharge et approuve le budget 1957.

Point 5 de l'ordre du jour

Le président donne connaissance des mutations survenues dans le comité. L'on doit regretter en particulier le décès de M. M. Steffen, architecte; d'autre part, M. J. Luchsinger, ingénieur cantonal, dont les occupations professionnelles sont trop astreignantes a donné sa démission. Le président annonce enfin que le comité, dans sa séance précédant l'assemblée des membres, a élu M. H. Siegwart, ingénieur, comme nouveau membre du bureau de l'ASPAN, en raison des précieux services qu'il a rendus dans le groupe régional de la Suisse centrale.

Sur la proposition du vice-président, M. G. Béguin, le président, M. le professeur Dr H. Gutersonn, est réélu avec acclamations pour deux ans. De même, les membres du comité, ainsi que les réviseurs, MM. L. Frey, inspecteur, W. Knoll et W. Arnold, sont confirmés dans leurs fonctions.

Le président dit sa gratitude pour la confiance qui lui est témoignée et sa satisfaction de voir le bel esprit de collaboration qui règne dans le bureau ASPAN. Il remercie aussi le secrétariat et les différentes commissions, toutes très actives, ainsi que les groupes régionaux dont la collaboration et le travail accompli sont un précieux apport à la cause de l'ASPAN. Sa reconnaissance va également aux rédacteurs des services de

presse allemand, français et italien. Il est réjouissant de constater que ce moyen d'information est de plus en plus pris en considération et qu'il aide à propager l'idée du planisme dans des cercles plus étendus.

Point 6 de l'ordre du jour Divers

Le président fait savoir que, pendant la présente journée, plusieurs personnes lui ont exprimé le désir que le résultat des discussions et conférences sur les rapports entre l'industrie et le plan d'aménagement soit fixé par des thèses. La rédaction en serait cependant longue et coûteuse et c'est pourquoi l'assemblée décide pour le moment d'approuver une résolution à ce sujet et de la remettre à la presse. En voici le texte:

«L'Association suisse pour le plan d'aménagement national s'attend à une collaboration étroite et spontanée avec les entreprises industrielles qui désiraient s'établir ou changer de localité. Elle conseille aux communes susceptibles d'attirer chez elles des industries de prendre, assez tôt, les mesures nécessaires pour la délimitation des zones pouvant entrer en considération.

L'association conseille, dans l'intérêt de chacun, de réserver des zones particulières qui pourraient être désignées comme zones industrielles en raison de leur emplacement et de leur situation favorables. Elle s'attend, là où les bases juridiques nécessaires manquent, à ce que celles-ci soient établies sans délai.»

Pour terminer, un membre de l'Association soulève la question de la spéculation sur les terrains. Il lui semble que

cette question devrait être étudiée à fond, étant donné que le prix du terrain joue un rôle très important dans la réalisation des plans d'aménagement locaux et régionaux.

A ce sujet, le président mentionne encore que la commission juridique de l'ASPAN, placée sous la présidence de M. G. Béguin, s'occupe actuellement de cette question et pense pouvoir prochainement faire quelques propositions. Le président est conscient des difficultés rencontrées, mais espère que le problème pourra être résolu.

Immédiatement après l'assemblée, M. F. Zwicky, architecte, exposa, à la demande de la maison Schindler, les questions qu'a dû résoudre cette entreprise relativement au choix de son domicile et à l'aménagement de l'emplacement de son usine. Puis les participants purent, sous conduite experte, visiter la fabrique construite selon un plan si moderne et si large.

En fin d'après-midi, les participants furent reçus par les autorités du canton et de la ville de Lucerne dans le Musée historique de l'Hôtel-de-Ville où M. K. Schwegler, conseiller communal, exprima la volonté des autorités de soutenir activement les efforts de l'Association suisse pour le plan d'aménagement national.

Ajoutons que cette séance, qui se termina vers 18 h., rencontra un grand intérêt auprès du public. Non moins de 75 articles de presse parurent à son sujet.

Procès-verbal dressé par la
secrétaire de l'ASPAN:

H. Sigrüst.

Voranzeige

Die Schweizerische Vereinigung für Landesplanung führt im Monat Mai 1958 eine etwa zehntägige

Studienreise in den Mezzogiorno, Italien

durch, zur Besichtigung der *Planungsarbeiten der «Cassa per il Mezzogiorno»*

Das ungefähre Reiseprogramm lautet wie folgt: Roma - Napoli - Salerno - Maratea - Cosenza - Matera - Metaponto - Taranto - Bari - Roma.

Ueber Kosten, genauen Zeitpunkt und Teilnahmebedingungen können Interessenten ab anfangs 1958 auf dem Sekretariat VLP nähere Einzelheiten erfahren. Die Teilnehmerzahl muss auf etwa 40 Personen beschränkt werden.
